



**“Une bonne connaissance
du tissu associatif local et
de ses évolutions est
indispensable pour répondre
à ses attentes.”**

Les partenaires des observatoires

PREMIERS REPÈRES SUR... les associations de Cognac

Le travail de cadrage du tissu associatif de Cognac présenté ici s'inscrit dans une démarche plus générale initiée par le RNMA¹. Cette démarche résulte du constat d'absence (ou du caractère très disparate) des données relatives aux associations au niveau local comme aux autres niveaux².

Pour tenter de répondre aux questions que se posent légitimement les acteurs associatifs eux-mêmes mais aussi leurs partenaires publics ou privés, différentes initiatives locales ont vu le jour, cherchant à mesurer et caractériser le secteur associatif local. Ces initiatives ont souvent conduit à des résultats qui sont davantage le produit des méthodologies utilisées que de différences réelles entre les tissus associatifs.

Partant de ce constat, le réseau a souhaité établir une méthodologie commune, avec notamment la construction d'un questionnaire commun aux différentes villes ayant participé à cette enquête. Ainsi le travail qui a été réalisé dans ce document s'appuie sur trois sources de données :

- les créations d'associations enregistrées dans les sous-préfectures et disponibles sur le Journal Officiel,
- les données relatives à l'emploi salarié dans les associations fournies par l'UNEDIC,
- les résultats de l'enquête conduite auprès des associations de la ville de Cognac à partir du questionnaire commun construit par le RNMA.

L'enquête a été menée entre mai et juin 2007, par la Maison des Associations de Cognac. Les questionnaires étaient adressés par voie postale à l'ensemble du répertoire des associations actives identifiées à Cognac (au nombre de 265), ainsi qu'aux associations de la Communauté de Communes (hors Cognac) indiquées par les communes, complétées éventuellement par celles déclarées au Journal Officiel entre 1997 et 2007 (hors dissolutions), soit 202 associations. Les taux de réponse sont de 54% sur Cognac, de 20% ailleurs.

Une enquête concernant les attentes des associations avait été réalisée en 2006, dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement mis en place à la MDA de Cognac, avec un taux de réponse sensiblement équivalent.

Viviane Tchernonog

Cognac, un nom et les atouts d'une grande	2
Les créations d'associations cognaçaises	2
L'emploi salarié dans les associations cognaçaises...	3
Profil des associations cognaçaises	5
Gouvernance des associations cognaçaises	7
Les demandes des associations aux acteurs publics ..	7
Conclusion	8

Consciente qu'une bonne connaissance du tissu associatif local et de ses évolutions est indispensable pour répondre à ses attentes de manière satisfaisante, c'est tout naturellement que la Maison des Associations de Cognac a décidé en 2007 de s'associer et de participer activement à la réalisation d'un Observatoire de la Vie associative locale avec le Réseau National des Maisons des Associations.

Un grand merci à Amélie Aubineau, Vanessa Philippe et Jean-Michel Boquet, qui ont été, à Cognac, les grands artisans de la réussite de cette enquête, et à tous les responsables associatifs qui ont consacré de leur temps précieux à renseigner les questionnaires.

Nicole Cornibert

1. Réseau National des Maisons des Associations.

2. Les tentatives de cadrage du monde associatif se heurtent très vite à l'absence de répertoire local des associations, à partir desquelles des enquêtes pourraient être conduites, ainsi qu'à la difficulté de questionner les associations et à la diversité des projets associatifs.



Cognac, un nom et les atouts d'une grande

Dans un département rural et faiblement peuplé (deux fois moins densément peuplé que la France métropolitaine), Cognac, sous-préfecture de la Charente, constitue un centre urbain de taille moyenne (19 500 habitants), plutôt bien équipé, au sein d'une communauté de communes (35 000 habitants) dont l'économie est liée historiquement à la prospérité du cognac.

Son tissu économique se compose de grandes entreprises internationales œuvrant dans le domaine des spiritueux : LVMH, Rémy-Cointreau, Pernod-Ricard, Camus, pour ne citer que les plus grosses, et de plus petites unités contribuant à la filière (emballage, tonnellerie, verrerie, matériels et fournitures de composants agricoles, imprimeries, logistique, maintenance industrielle, etc.) Le territoire accueille également quelques entreprises de mécanique et d'électrotechnique.

Hormis Cognac et les zones d'activité limitrophes, le territoire de la communauté de communes est essentiellement viticole : 260 exploitations y emploient 1 100 salariés environ.

Le taux de chômage sur Cognac est le moins élevé du département (8,7% en 2008, contre 13,4%) et le revenu moyen y est légèrement supérieur, mais recouvre de fortes disparités de situations. La population est stable depuis 20 ans, même si la proportion de moins de 45 ans y est plus élevée que dans le département et la région. La filière du cognac a subi d'importantes restructurations ces 20 dernières années.

Beaucoup de jeunes quittent le territoire pour continuer leurs études et tous n'y reviennent pas exercer un emploi.

Les créations d'associations cognaçaises

Une dynamique de création dans un tissu riche et diversifié

Entre 1997 et 2007, il s'est créé 832 associations dans l'arrondissement de Cognac, avec une légère concentration sur la ville de Cognac même. La dynamique de création associative est toutefois moindre à Cognac que dans l'arrondissement d'Angoulême et la région Poitou-Charentes dans son ensemble, mais plus élevée qu'à Confolens, arrondissement essentiellement rural.

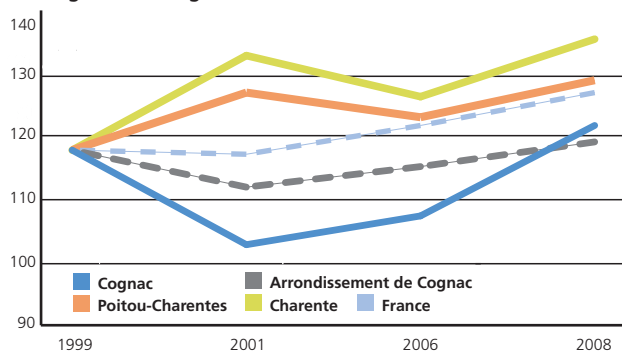
T1-Nombre de créations d'associations sur Cognac et sa région 1997-2008

	CRÉATION 1997-2007	CRÉATION 2008
Ville Cognac	204	24
Arrondissement Cognac	832	87
Arrondissement Confolens	319	56
Préfecture d'Angoulême	2 380	230
Charente	3 538	373
Poitou-Charente	19 009	1 945

Source : Journal Officiel

La création associative s'était essouffée sur Cognac au début des années 2000 pour repartir depuis 2004. Il y a ainsi eu 87 créations d'associations sur l'arrondissement en 2008, avec là encore une plus forte implantation sur Cognac même. Cette reprise se produit dans un contexte de dynamique soutenue sur Angoulême et de progression sur l'arrondissement de Confolens.

G1-Créations d'associations entre 1997 et 2008 sur Cognac et sa région (base 100 = 1999)



Source : Journal Officiel

La culture et les sports en tête des créations d'associations sur l'arrondissement de Cognac

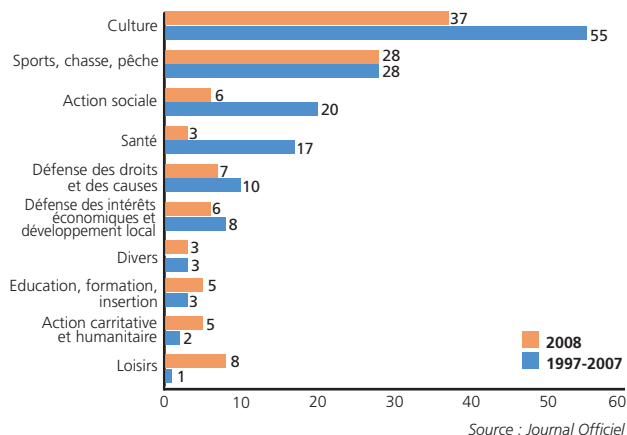
C'est la culture, déjà fortement représentée (55% des associations créées entre 1997 et 2007), qui assure encore à elle seule 37% des créations en 2008. Ce ne sont pas moins de 461 associations qui se sont créées sur l'arrondissement de Cognac dans les domaines de la culture et de l'action socioculturelle depuis 1997. Il s'agit d'un secteur connu pour sa vitalité mais aussi par essence volatile. Beaucoup de ces créations récentes n'ont pas survécu puisque, sur 152 associations culturelles créées depuis 1997 sur le territoire de Cognac, on en dénombre actuellement la moitié environ en activité.

Dynamique de création soutenue également dans le secteur sportif. Si les grands clubs de la ville – football, rugby, basket, gymnastique – sont de création ancienne, 232 associations sportives se sont créées au cours des dix dernières années sur l'arrondissement,

3. Ce taux annuel moyen est calculé à partir de la moyenne annuelle du nombre de créations d'associations sur la période 1998-2008, et du nombre moyen d'habitants recensés en 1999 et 2006 par l'INSEE.

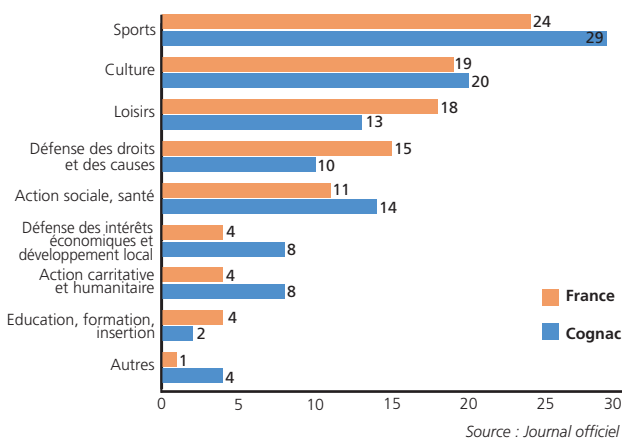
24 pour la seule année 2008 ; cela représente 28% des créations d'associations de l'arrondissement. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (19%) et régionale (24%). Il est à noter que beaucoup de ces associations nouvellement créées, tant dans le domaine du sport que de la culture, l'ont été dans les communes rurales qui entourent Cognac.

G2-Création associatives sur Cognac par secteurs entre 1997 et 2008 (en %)



Une dynamique de création sur les points forts du tissu associatif local

G3-Structure sectorielle du tissu associatif cognaçais (en %)



C'est le secteur sportif qui est le plus représenté à Cognac. Historiquement, les grandes entreprises du cognac qui appartenaient à des familles de la région jusque dans les années 1980, ont souvent été à l'origine de la création d'infrastructures sportives. Elles ont largement subventionné et aidé matériellement le monde associatif par le passé et contribué à son essor. La ville de Cognac avait été distinguée à plusieurs reprises dans les années 1960 – 1970 comme la ville "la plus sportive de France".

Ces entreprises mécènes ont été progressivement rachetées par des groupes internationaux. Aujourd'hui

leur implication locale est bien moindre et leurs équipes dirigeantes n'habitent plus sur place. La loi Evin a privé les clubs sportifs de leur soutien et obligé les collectivités à prendre en charge une grande partie des financements perdus. Aidées ou pas, les associations sportives constituent toujours le premier secteur associatif en nombre sur Cognac : 29% des associations, contre 24% au national.

Sur le plan culturel, Cognac abrite plusieurs manifestations d'envergure régionale, voire nationale, portées par des associations (Blues Passions, Coup de Chauffe, Polar and Co, Littératures Européennes, Cognac...). Ces manifestations ont été favorisées par la notoriété du nom Cognac et la présence de grands mécènes. La manifestation phare de Cognac, le Festival International du Film Policier, transféré depuis deux ans à Beaune, avait ainsi été créée à l'initiative du Bureau National Interprofessionnel du Cognac pour servir la notoriété et l'image du célèbre spiritueux.

Dans les autres secteurs, on a assisté dans les dix dernières années à un nombre important de créations dans les domaines de la santé et de l'action sociale sur l'arrondissement de Cognac (37% des créations d'associations), rythme qui s'est ralenti en 2008. Le secteur apparaît actuellement correctement doté sur Cognac : 13% du nombre d'associations, contre 11% en France. De même, les humanitaires sont plus nombreuses à Cognac qu'en moyenne France (7%, contre 4%) et sont plutôt de création ancienne. Autre spécificité locale, le nombre important d'associations dites de "conduite d'activités économiques" nées dans les dix dernières années et liées pour beaucoup à l'activité cognac. Le secteur reste important à Cognac par rapport au national (8%, contre 4%).

Sont moins nombreuses en revanche les associations de loisirs (12%, contre 18% au plan national), mais beaucoup d'entre elles sont pluridisciplinaires, et celles de défense des droits et des causes (10%, contre 15%), quoiqu'on ait assisté ces temps derniers à l'éclosion de plusieurs associations citoyennes, notamment dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable.

L'emploi salarié dans les associations cognaçaises

Le contexte départemental et régional : l'emploi associatif en progression sur les dernières années. En Poitou-Charentes, environ une association sur six est employeur. L'emploi associatif est en pro-

gression sensible sur la région, avec une croissance annuelle moyenne de 4%, ce qui est nettement supérieur à l'évolution globale de l'emploi régional et national.

Entre 2004 et 2007, le nombre de structures associatives employant des salariés en Charente a progressé de 10%, ce qui a permis de créer 942 emplois. Ces chiffres sont à comparer à l'évolution du nombre total d'entreprises employeuses sur la même période : progression de 3% en nombre (+ 277 unités) et en salariés (+ 2 516). On peut dire que le milieu associatif a ainsi contribué à hauteur d'un tiers de la création d'emplois en Charente entre 2004 et 2007.

Les femmes restent largement majoritaires dans l'emploi associatif (près des trois quarts) et cette proportion n'évolue que très lentement. Cela s'explique par la concentration de l'emploi associatif dans le secteur social et médico-social ainsi que dans l'aide à la personne. Le secteur santé / solidarité / aide à la personne concentre à lui seul 84% des effectifs salariés du tissu associatif départemental. Il concentre également une part importante d'emplois féminins à temps partiel.

Parmi les associations charentaises qui emploient des salariés, plus de 69% sont des micro-employeurs (moins de 10 salariés), profil finalement très proche de celui des entreprises du secteur concurrentiel. Entre 2004 et 2007, on observe qu'un nombre croissant de nouvelles associations deviennent employeuses mais aussi qu'une part non négligeable de structures a l'opportunité de développer ses effectifs. Les dispositifs successifs d'aide à l'emploi, très incitatifs pour les associations, ont certainement joué un rôle non négligeable dans la croissance de l'emploi associatif.

Une concentration d'emplois sur Cognac

G4-Part des associations employeurs et sans salarié sur Cognac (en%)



Source : Annuaire des associations actives à Cognac

Cognac compte une association employeur sur cinq. Cette proportion est identique chez les associations ayant répondu à l'enquête. Il s'agit des associations employant du personnel rémunéré sur leur budget propre (10% des associations de Cognac ont déclaré avoir du personnel mis à disposition). Cette proportion, un peu plus importante qu'au niveau régional et national (16% d'associations employeurs environ), est probablement liée au statut de chef-lieu d'arron-

dissement de la ville, qui concentre la quasi totalité des structures du secteur santé / solidarité et développement local du territoire, ainsi que les plus grosses associations sportives et culturelles. Hors Cognac, la part des associations disposant de salariés tombe à 8%.

La prédominance des petites structures employeurs

T2-Répartition des effectifs salariés à Cognac et en Charente

	COGNAC		CHARENTE	
	effectifs	%	effectifs	%
1 à 4 salariés	146	55	359	56
5 à 9 salariés	45	17	90	14
10 à 19 salariés	37	14	70	11
20 à 49 salariés	19	7	105	16
+ de 50 salariés	18	7	22	3
Total	265	100	646	100

Source : Annuaire des associations actives à Cognac, UNEDIC

Précisons d'emblée que les informations ci-dessous ont été établies sur la base des déclarations des associations employeuses qui ont répondu à l'enquête. Elles ne sont donc pas exhaustives mais, avec un taux de réponse d'environ 50%, elles couvrent assez bien la variété des situations rencontrées.

D'après l'enquête RNMA -MDA 2007, 72% des associations employeuses de Cognac entrent dans la catégorie micro-employeurs (moins de 10 salariés) et 7% en emploient plus de 50. Un profil assez conforme à celui des employeurs associatifs du département. Il s'agit dans 86% des cas de salariés en CDI. Les femmes sont largement majoritaires, à 72%, ainsi que les employés, à 67%.

Le recours à l'emploi aidé est fréquent : ces emplois concernent 59% des associations employeurs de la ville, mais seulement 10% des salariés. De même, 55% des associations employeurs indiquent avoir recours au CDD, qui ne concerne que 14% des salariés.

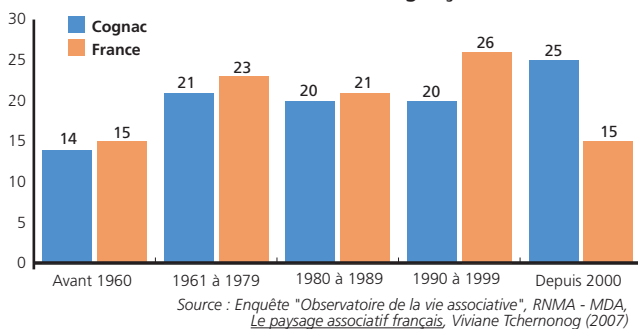
De façon générale les associations cognaçaises qui emploient des salariés semblent privilégier les emplois pérennes, éventuellement à temps partiel ; le CDD et l'emploi aidé restent plutôt une solution d'appoint. Dans leur grande majorité (86%), les employeurs du secteur associatif interrogés appliquent une convention collective.

En termes de secteurs, la majorité des associations employeurs appartient au secteur de la santé / solidarité et de l'aide à la personne. A l'inverse des grands clubs sportifs : un club sur trois emploie des salariés, en ne totalisant que 8% des effectifs globaux.

Profil des associations cognaçaises

Un équilibre entre anciennes et nouvelles structures

G5-Date de création des associations cognaçaises (en %)



L'analyse des dates de création des associations fait apparaître un tissu associatif équilibré, qui combine un socle important d'associations installées depuis 30 ans et plus (35%), avec des associations de création plus récente : 40% des associations en activité ont été créées entre 1981 et 2000, et une bonne dynamique de création s'affirme depuis 2001.

On trouve parmi les plus anciennes des clubs sportifs (tir en 1896, rugby en 1899, tennis en 1904, et Football en 1919), des associations caritatives, et des associations d'anciens combattants. La décennie 1980 voit l'avènement de grandes structures du domaine médico-social et de la solidarité. Parmi les créations récentes, on dénombre beaucoup de petites structures organisées autour de passions partagées, des associations de défense, des associations culturelles. Parmi l'ensemble du tissu associatif recensé par l'enquête, une partie substantielle (17%) s'est constituée en prenant la suite d'une autre.

Motivation des créations et objectifs associatifs : une ambivalence

T3-Motifs des créations associatives sur Cognac (en %)

Défendre une cause ou un intérêt général	45
Répondre à des besoins non satisfaits	39
Structurer un groupe existant	33
Répondre à la demande de partenaires publics	13
Créer un ou plusieurs emplois	2

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", RNMA - MDA

Comme dans la plupart des autres villes enquêtées par le RNMA, c'est l'intérêt général qui arrive en tête des motivations à la création associative, pour près d'une association sur deux à Cognac. Les deux autres motivations le plus souvent exprimées – la réponse à des besoins non satisfaits (39%) et structurer un

groupe existant (33%) – marquent la capacité du monde associatif à innover et à se prendre en charge. Répondre à la demande des partenaires publics ne constitue une motivation que dans 13% des cas. Quant à la création d'emploi, elle est très peu évoquée à Cognac (2%), le statut associatif n'étant pas a priori le mieux adapté à ce type d'objectif.

T3-Motifs des créations associatives sur Cognac (en %)

	OUI	En partie	NON
Satisfaction des besoins des membres usagers	54	29	17
Réalisation d'une passion commune aux membres	53	23	24
Défense d'une revendication spécifique, localisée	19	16	65
Réflexion ou revendication citoyenne	20	26	54
Actions de solidarité	40	24	36
Participe d'une mission d'intérêt général	43	30	27

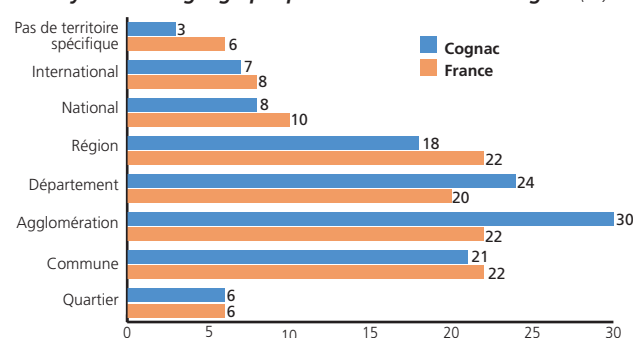
Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", RNMA - MDA

Satisfaire les besoins de ses membres et viser la réalisation d'une passion commune sont les premiers objectifs assignés à son association pour plus de 50% des répondants. Viennent ensuite les notions d'intérêt général et de solidarité, présentes au moins en partie pour les deux tiers de l'effectif. En revanche, à Cognac, exprimer une revendication, même citoyenne, est nettement moins mis en avant (moins de 20% des répondants) que dans d'autres villes de l'enquête RNMA.

On retrouve sur Cognac l'ambivalence traditionnelle du monde associatif entre motifs de création et objectifs poursuivis, ambivalence selon laquelle des motifs de défense d'intérêt général se combinent avec des objectifs de satisfaction des besoins des insiders.

Des associations qui s'adressent à tous les publics, avec un rayon d'action étendu

G6-Rayonnement géographique des associations de Cognac (%)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", RNMA - MDA, *Le paysage associatif français*, Viviane Tchernonog (2007)

La plupart des associations se disent tout public. Toutefois sur Cognac, un tiers concerne plus particulièrement un public jeune et une sur cinq s'occupent de personnes vulnérables ou défavorisées. Hors Cognac,

ce sont plutôt les personnes âgées qui font l'objet d'une sollicitude particulière de la part de 20% des associations.

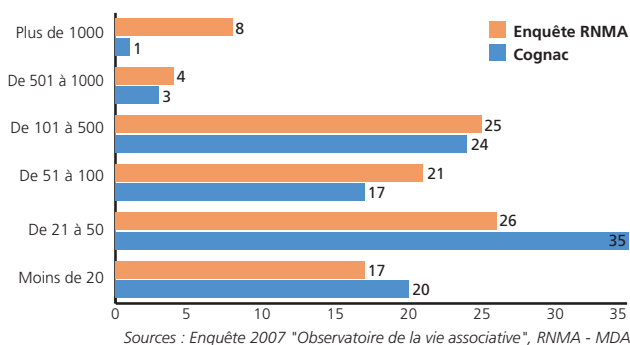
Si pour une association sur deux située en périphérie de Cognac, l'aire d'intervention se limite à la commune, les associations de Cognac visent au moins l'agglomération à 30%, ou le département (24%), voire au-delà pour un bon tiers d'entre elles.

Des associations plutôt bien structurées

58% des associations de Cognac se déclarent membres d'un réseau ou d'une fédération. Cette proportion tombe à 38% pour les associations de la périphérie. L'intérêt d'appartenir à une fédération semble essentiellement lié à l'apport et l'échange d'informations (68%) et à la promotion de l'objet associatif (46%). Le soutien logistique est évoqué, mais en mineure (35%) ; il en est de même de la mise en commun des moyens (15%).

Nombre d'adhérents : une majorité de petites structures

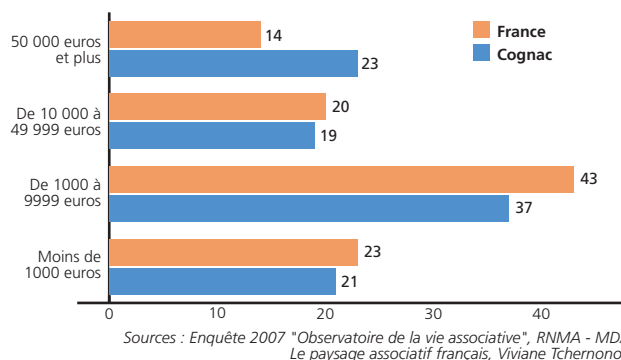
G7-Répartition des associations par nombre d'adhérents (en %)



Si le nombre d'adhérents est un marqueur de la taille de l'association, alors Cognac compte davantage de petites associations que la moyenne des autres villes enquêtées par le RNMA, puisque 55% des associations de Cognac comptent moins de 50 adhérents, contre 43% en moyenne pour les autres villes participant à l'enquête. En réalité, disposer de beaucoup d'adhérents peut être un indicateur pertinent pour une association sportive par exemple, mais est moins significatif pour une association du secteur de la solidarité dont les bénéficiaires sont rarement les adhérents. Traditionnellement, on distingue de ce point de vue entre associations sans et avec salariés : les associations sans salarié seraient le plus souvent orientées vers l'intérêt de leurs membres adhérents, alors que les associations employeurs développeraient surtout des actions en direction de publics différents, qui présentent souvent des difficultés ou des fragilités particulières.

Des budgets limités

G8-Répartition des associations cognaçaises par budget (en %)



Le budget annuel de fonctionnement déclaré par les associations vient toutefois corroborer cette constatation. Les associations situées dans les communes à la périphérie de Cognac fonctionnent pour 83% d'entre elles avec moins de 5 000 euros. Sur Cognac, elles sont 47% dans ce cas, ce qui est proche de la moyenne nationale mais inférieur à la moyenne des villes de l'enquête RNMA, alors que 17% brassent plus de 100 000 euros annuellement. On retrouve parmi ces dernières les associations employeurs évoquées précédemment.

Pour les petites associations, les cotisations de leurs membres et les recettes d'activité constituent l'essentiel du fonds de roulement. Une moitié d'entre elles accède toutefois à des fonds publics, mais ils ne représentent guère plus de 20% en moyenne de leurs ressources. A noter de manière générale que le patrimoine des associations n'est que rarement évoqué en tant que ressource et que le mécénat apparaît globalement peu répandu.

Des contributions publiques locales

G9-Part des associations bénéficiant ou non de financements publics sur Cognac (en %)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007, RNMA - MDA

Deux associations sur trois déclarent percevoir des financements d'origine publique. La mairie est de loin le financeur public le plus souvent sollicité (39%), suivi du conseil Général (14%). Plus on s'éloigne du niveau local et plus les financements sont difficiles à obtenir : seules 9% des associations de Cognac ont des subventions de la Région et autant de l'Etat. Les associations des autres villes semblent plus nombreuses à bénéficier de ces subsides (15% en moyenne). Mais pour tout le monde, décrocher des subventions européennes semble encore réservé à quelques initiés.

La gouvernance des associations cognaçaises

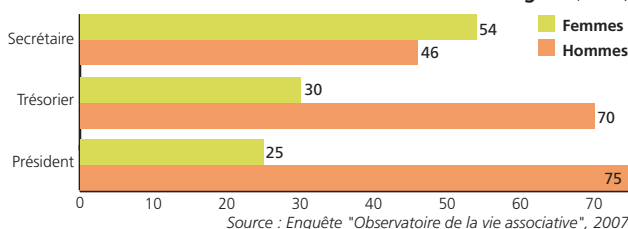
Le bénévole, première ressource de l'association

A la question "Avez-vous des difficultés à renouveler les membres de votre Conseil d'Administration ?", la réponse n'est pas tranchée : 45% de oui, 55% de non. Ceux qui pensent que c'est difficile invoquent en premier lieu la peur de prendre des responsabilités puis le manque de motivation, ce qui, vu l'âge de certains dirigeants, risque à terme de poser problème s'ils n'ont pas envisagé leur succession.

Le problème semble moins aigu pour les instances dirigeantes où, soit le président est fondateur (36% des cas), soit le CA n'a pas forcément envie de lâcher prise, que pour les bénévoles actifs : 58% des répondants sur la ville de Cognac estiment que leur association manque de bénévoles (contre 47% hors Cognac : peut-être est-il moins difficile de recruter des bénévoles dans les petites communes). Et c'est surtout pour la fonction d'animation que ces bénévoles font défaut (un répondant sur deux) plus que pour la gestion ou l'apport de compétences particulières.

Des Bureaux qui se féminisent lentement

G10-Genres au sein des Bureaux des associations de Cognac (en %)



Sept présidents et trésoriers d'association sur dix sont des hommes à Cognac, un secrétaire sur deux est une femme, alors que la fonction de secrétaire est souvent très majoritairement féminine. Autrement dit, la représentation féminine dans les instances dirigeantes à Cognac semble moins paritaire qu'en France ou dans les autres villes enquêtées par le RNMA.

T3-Catégories socioprofessionnelles des membres du Bureau des associations de Cognac (en %)

	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER
Agriculteurs	2	3	3
Chefs d'entreprises	8	7	8
Professions libérales	8	7	7
Enseignants	10	15	8
Cadres supérieurs	24	8	16
Cadres moyens	22	22	29
Employés	17	29	24
Ouvriers	8	10	5

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", RNMA - MDA

En dehors de Cognac, le profil est sensiblement différent. Les femmes sont beaucoup plus présentes (une présidence sur deux, trois secrétaires et trésoriers sur quatre). Il s'ensuit, au niveau des catégories professionnelles, une plus forte prédominance des actifs, avec plus d'agriculteurs, ce qui est assez logique, quelques ouvriers, mais aussi et surtout plus d'employés. S'agissant pour beaucoup de jeunes associations (les deux tiers ont été créées après 1990), souvent de petite taille, ce type de profil préfigure peut-être une évolution chez les dirigeants d'association, et en tout cas une tendance à la féminisation des Bureaux.

Les demandes des associations aux acteurs publics

T6-Demandes exprimées par les associations enquêtées (%)

La mise à disposition de locaux	37
Disposer plus facilement de salariés ou de bénévoles compétents	33
La création d'outils de communication (annuaires, sites, forum)	25
La mise en place de coopérations Inter-associatives	23
Un allègement des contraintes ou des procédures administratives	22
L'adaptation de la durée des aides publiques	20
Une formation continue pour les bénévoles	12
Une aide technique pour la gestion	10

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", RNMA - MDA

Disposer d'un local pour leurs activités constitue la première demande des associations. Peu d'associations sont propriétaires de leurs locaux : elles sont 13% à Cognac. Le statut de locataire payant est assez peu répandu à Cognac (21%). Le cas le plus fréquent, c'est plutôt l'hébergement à titre gratuit (66% à Cognac, 93% à la périphérie), que ce soit par la Mairie dans deux cas sur trois, ou chez un membre de l'association (dans 20% des cas).

Des locaux et des bénévoles avant toute chose pour fonctionner. Mais les responsables associatifs insistent aussi sur la nécessité de disposer d'outils de communication et, ce qui semble assez nouveau, de développer l'inter-associativité. Ils apprécieraient également un allègement des formalités administratives et une meilleure adéquation des aides publiques.

Ces éléments sont largement corroborés et développés en spontané. On y perçoit certes des inquiétudes sur le financement ou la nécessité de recruter et renouveler les bénévoles, mais aussi une réelle volonté d'aller de l'avant : se faire mieux connaître, travailler en réseau, faire valoir son engagement.

CONCLUSION

Cette première enquête constitue une photographie détaillée du monde associatif local et fournit une mine d'informations sur son fonctionnement. La présente analyse n'en est encore que l'exploitation partielle et bien des éléments mériteront d'être approfondis.

Mais ce qui est plus important et urgent, au-delà du simple enregistrement des faits, c'est certainement de répondre à notre tour aux besoins et inquiétudes qu'ont exprimés, souvent en filigrane, les dirigeants associatifs. Répondre aux besoins, mais également savoir préserver, cultiver, encourager le formidable réservoir d'énergie créative, de développement et d'épanouissement, tant pour l'individu que la collectivité, que constituent toutes ces associations et ceux qui s'y investissent.

Cette première phase d'observation aura permis de rassembler les données les plus actuelles sur la vie associative locale. Elle n'est cependant qu'une première étape. Il est en effet nécessaire que les acteurs locaux s'approprient ces données et qu'ils partagent désormais leurs points de vue et questions : quels aspects approfondir lors de nouvelles recherches ? Quels axes de réflexion pour mieux adapter le soutien et l'accompagnement du secteur associatif ? C'est ainsi que les observatoires locaux de la vie associative réaliseront leur but premier : connaître pour agir.

CNCRES (2008) - *"Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions"* - Décembre.

MULLER L., FEVRE M. (2003), *"Une personne sur deux est membre d'une association en 2002"* INSEE - PREMIERE n° 920.

MULLER L., FEVRE M. (2004) - *"La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles"* INSEE - PREMIERE n° 946.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2005) - *"Participation associative des salariés et temps de travail"* Travail et Emploi n°101, janvier-mars, pp. 59-70.

PROUTEAU L., WOLF F.-C., (2002) - *"La participation associative au regard des temps sociaux"* Économie et statistique, n° 352-353.

TABARIES M., TCHERNONOG V. (2007), *"La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales"* RECMA (Revue internationale de l'économie sociale), n° 303, pp. 10-29.

TCHERNONOG V., (2007) - *"Le paysage associatif français – Mesures et évolutions"* Dalloz- Juris Associations.



Pour une ville de taille moyenne, Cognac dispose d'une vraie richesse associative, qui s'exprime dans tous les domaines et contribue largement au rayonnement et à l'animation de son territoire.

Le tissu associatif recouvre une grande diversité de situations, allant des grosses associations pourvoyeuses d'emploi et accédant aux financements publics, aux petites structures regroupées autour de passionnés et vivant essentiellement de leurs ressources propres.

Cette enquête n'apportera pas, à proprement parler, de révélation sur le milieu associatif à ceux qui le côtoient régulièrement. Mais, pour la première fois, elle permet de balayer quelques idées reçues et surtout de mettre des chiffres sur des réalités, de débusquer des tendances ou de quantifier des intuitions.

Elle permet aussi de se comparer à d'autres villes, à d'autres contextes...

Notre souhait est qu'elle devienne un outil partagé, tant pour ceux qui souhaitent œuvrer au bénéfice du monde associatif, que pour les associations elles-mêmes.

Située en plein cœur de la ville dans le cadre historique "des Récollets", la Maison des Associations de Cognac se donne comme missions l'accueil des associations dans leur quotidien et leur développement, ainsi que l'analyse et l'accompagnement de la vie associative sur le territoire.



Maison des Associations

53, rue d'Angoulême 16100 COGNAC

Tél. 05 45 82 07 73 - Fax 05 45 82 59 60

maisonassoc.cognac@wanadoo.fr

www.maison-associations-cognac.fr



Réseau national des Maisons des associations

rnma@maisonsdesassociations.fr
www.maisonsdesassociations.fr

Les partenaires du RNMA

